

Centrafrique : 'sous le choc d'accusations gravissimes'

Nous sommes consternés par les accusations gravissimes d'abus sur mineurs visant un membre du personnel du réseau mondial Caritas qui travaillait en Centrafrique. Bien que cette personne ne travaillait pas pour Caritas Belgique, c'est toute la confédération de Caritas Internationalis qui est touchée.

Les enquêtes en cours doivent établir la gravité des faits qui sont reprochés à cette personne dans le cadre de ses fonctions en République Centrafricaine. En Belgique, les autorités judiciaires ont été informées par la Fondation Dignity en juin 2019. La confédération Caritas a également lancé une investigation et un dispositif d'aide aux victimes.

Nous déplorons que les mécanismes de prévention de la confédération Caritas n'aient pas fonctionné dans ce cas. L'écartement de cette personne est intervenue le 29 juin dernier suite aux accusations portées à la connaissance du réseau.

Parallèlement aux actions judiciaires en cours, un audit externe a été lancé par la confédération pour établir avec précision les négligences qui ont permis à cette personne d'obtenir cette fonction. La mission des auditeurs indépendants sera d'identifier où se situent les failles des dispositifs de prévention d'abus et de protection des personnes. Leurs recommandations alimenteront de nouveaux mécanismes partagés de prévention et de lutte contre toute forme d'abus. La confédération s'est immédiatement engagée à fournir une aide et un soutien psychosocial aux victimes identifiées dans le cadre de ces enquêtes.

Caritas en Belgique s'engage sans réserve à prévenir toute atteinte aux personnes qui comptent chaque jour sur son assistance, et particulièrement pour les plus vulnérables d'entre elles et les enfants. En renforçant encore nos dispositifs d'intégrité et de protection en Belgique comme ailleurs. C'est notre priorité mondiale et belge.

Nous rappelons que toute personne ayant des raisons de douter de l'intégrité de Caritas peut saisir le mécanisme de plainte mis en place depuis 2018 via ombudsman@caritas.be et/ou en informer immédiatement les autorités civiles compétentes.

Contact : Gilles Cnockaert - g.cnockaert@caritasint.be - 0473/784.939